



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

Extrait des délibérations de la Commission permanente

N° CP-2020-4-6-3

Séance du vendredi 3 avril 2020

ENCOURAGEMENT A L'AGRICULTURE ET AU DEVELOPPEMENT RURAL EXAMEN DE DEMANDES DE SUBVENTION

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BIHL, Mme BOHN, M. COUCHOT, Mme DIETRICH, M. DELMOND, Mme DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, HEMEDINGER, Mme HELDERLE, M. JANDER, Mmes LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MULLER Betty, MM. MULLER Lucien, MUNCK, Mme PAGLIARULO, Mme RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. STRAUMANN, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES :

Mme JENN, Mme MILLION, Mme ORLANDI, M. TRIMAILLE.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2017-4-12-3 du 1^{er} septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2019-6-6-1 du 13 décembre 2019 relative à la Politique de l'Environnement et du Cadre de Vie,
- VU l'avis favorable de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie en date du 20 mars 2020,
- VU le règlement financier départemental,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide, dans le cadre de sa politique agroenvironnementale, de soutenir l'organisme de sélection de la race bovine vosgienne à hauteur de :

- 1 000 € pour sa participation au salon de l'agriculture à PARIS,
- 2 000 € pour l'organisation de la semaine des races de Massif.

Les crédits nécessaires seront prélevés sur le Programme :

- C741, chapitre 65, fonction 928, nature 6574 pour la participation au salon de l'agriculture de PARIS (1 000 €),
- J718, chapitre 65, fonction 021, nature 6574 pour l'organisation de la semaine des races de massif (2 000 €).

Ces subventions feront l'objet d'un versement unique en fin d'opération.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité